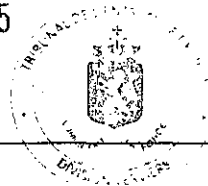
**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****25098392***

le,

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

25 JUL. 2025

Le greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0893.136.210

Nom

(en entier) : PAPYPOL

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue du Moulin 6, 4983 Basse-Bodeux, Belgique

Objet de l'acte :Extrait de l'acte de nomination -administrateurs; Extrait de l'acte de
démission -administrateurs; Changement du siège social sur décision du
conseil d'administration**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 01
JUILLET 2025****Ordre du jour :** Démissions et nominations d'administrateurs
Transfert du siège social

L'assemblée prend acte de la démission de l'administrateur de la société
remise le 30 juin 2025 par Monsieur Pol Fontaine, domicilié Rue du Moulin, 6
à 4983 Basse-Bodeux, NN 50.07.31-233.33, et en conséquence met
directement fin à ses pouvoirs.

L'assemblée nomme deux nouveaux administrateurs, à savoir la Société
Anonyme VEDA, Nijverheidstraat 2a, 8770 Ingelmunster, BE0421.954.552,
représentée par Monsieur Paul Vanhonsebrouck, Gemeenhof, 23 à 8501
Heule, NN65.09.28-067.36, et Madame Sabine Lecot, domiciliée
Gemeenhof, 23 à 8501 Heule, NN67.04.23-130.33 qui acceptent.

Les mandats prendront cours ce jour et auront une durée de six ans, soit
jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2031. Les
rémunérations seront fixées par l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration s'est immédiatement réuni et a désigné la SA
VEDA comme administrateur-délégué pour une durée de six ans également.
Sur décision des administrateurs, le siège social est transféré de la Rue du
Moulin, 6 à 4983 Basse-Bodeux, vers l'Avenue Reine Astrid, 244 à 4900 Spa.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).